

Vert-Saint-Denis, le 18 mai 2020

Réouverture des écoles primaires

Chers parents,

Nous rouvrirons les écoles ainsi que les activités périscolaires en date du 25 mai prochain. Comme vous le savez ce protocole sanitaire est très complexe à mettre en place. Les services municipaux ont travaillé dessus ces dernières semaines en étroite collaboration avec les équipes enseignantes.

Vos enfants seront accueillis dans le cadre du respect des consignes sanitaires. Les agents au sein des accueils périscolaires seront vigilants et s'emploieront à faire respecter au mieux ces consignes mais nous vous demandons d'y être également très attentifs.

Pour la sécurité de vos enfants et celles des adultes, nous sommes tenus de respecter le protocole sanitaire et pour cela de restreindre le nombre d'enfants sur chaque site.

Seuls les élèves scolarisés dont les deux parents travaillent ou le parent, dans le cas d'une famille monoparentale, pourront bénéficier de l'accueil pré et post scolaire, de la restauration et du mercredi (attestation à fournir).

Nous invitons les familles concernées à les inscrire sur le portail famille ou auprès de la régie et ce à compter du 18 mai 2020.

Les élèves seront accueillis et déjeuneront sur chaque école. **Pour les mercredis**, les élèves seront reçus par fraties sur Louis Pasteur, pour ceux de Jean Rostand et de Louis Pasteur et à Louise Michel pour ceux d'E&C Freinet et Louise Michel.

Les études surveillées ne reprendraient pas en cette fin d'année scolaire.

En effet, ces nouveaux changements sont dictés par les mesures sanitaires (notamment l'interdiction du brassage).

Vous serez un acteur incontournable dans cette lutte contre le Covid-19. En effet, vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans la famille (toux, fièvre supérieure ou égale à 37,8°C, ...).

Vous serez notamment invités à prendre la température de votre enfant chaque matin avant le départ pour l'école. En cas de symptômes, votre enfant ne devra pas se rendre à l'école ; il en sera de même pour toute la communauté éducative.

Tournez S.V.P.

Rappel des règles au dos